



n°195

Février 2014

## Le défi des départs en retraite dans l'artisanat en région Centre



Source : CRMA

En région Centre, l'artisanat regroupe près de 90 000 salariés et 40 000 chefs d'entreprises. Ce secteur est moins confronté aux départs en retraite que l'ensemble de l'économie régionale. Mais des tensions pourraient concerner l'artisanat de production, les transports et la boucherie-charcuterie. Le sud de la région est davantage impacté. Sur l'axe ligérien et les franges franciliennes, l'accroissement des besoins sera supérieur en raison de la hausse plus forte de la population.

Dans le Centre, en 2010, l'artisanat concerne un tiers des chefs d'entreprises et un salarié sur sept, soit 130 000 personnes. Comme pour l'ensemble des populations et des activités économiques, le vieillissement va avoir un impact majeur sur ce secteur important de l'économie régionale.

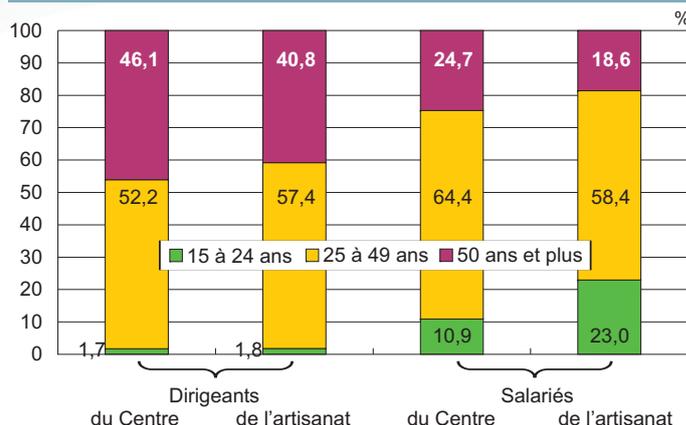
Si les tendances se poursuivent, près d'un tiers des actifs partiraient à la retraite dans les treize ans à venir. Cette perspective conduit à s'interroger sur les viviers de compétences disponibles pour faire face au défi du renouvellement, tant des salariés que des dirigeants d'entreprises. La qualification des actifs et le transfert des savoirs constituent d'autres enjeux.

Les évolutions démographiques vont aussi impacter les besoins futurs en services de la population. Certains territoires régionaux pourraient pâtir de la disparition d'entreprises artisanales.

### La transmission, un enjeu majeur pour l'artisanat

Dans l'artisanat, les enjeux du départ à la retraite sont plus forts parmi les dirigeants que pour leurs salariés. En 2010, en région Centre, plus de quatre artisans chefs d'entreprises individuelles sur dix ont dépassé 50 ans tandis que 19 % des salariés de l'artisanat ont plus de 50 ans.

### Répartition des dirigeants et des salariés dans l'artisanat en région Centre



Champ : salariés et apprentis de l'artisanat et chefs d'entreprises individuelles

Sources : Insee, Recensement de la population 2010 ; DADS 2010, Répertoire des entreprises et des établissements (REE)

Même s'ils sont moins concernés que l'ensemble des entrepreneurs individuels de la région, de nombreux artisans vont, dans les années à venir, être amenés à rechercher un repreneur pour assurer la pérennité de leur entreprise. Les transferts de savoirs, cruciaux dans ces métiers de l'artisanat, sont à anticiper, surtout dans les petites structures.

Une faible proportion de dirigeants fait le choix de continuer à travailler au-delà de 65 ans. En région Centre, les artisans sont moins nombreux que l'ensemble des entrepreneurs individuels à poursuivre leur activité au-delà de cet âge. Un éventuel allongement de la durée d'activité de ces chefs d'entreprises serait une solution temporaire qui n'évitera pas la nécessité de trouver des repreneurs, mais qui laissera davantage de temps pour assurer le transfert de compétences.

Parmi les entreprises individuelles artisanales de plus de 10 salariés, la part de celles ayant un dirigeant âgé de plus de 50 ans atteint 46 %, soit 8 points de plus que dans les plus petites structures. Ainsi, les difficultés de transmission pourraient avoir un impact fort en termes d'emploi. Elles seraient compensées par une probabilité accrue de reprise en interne, un des nombreux salariés pouvant prendre la succession du dirigeant.

Des actions de soutien aux artisans, déjà engagées par les acteurs publics, visent à faciliter la transmission, via des réductions d'impôts, des exonérations de droits de mutation, des subventions ou des prêts. En parallèle de ces aides financières, les prestations de conseil et d'accompagnement au créateur ou repreneur participent au maintien de l'activité, notamment dans les territoires ruraux où l'artisanat est bien implanté.

### ➤ L'artisanat de production davantage impacté

L'artisanat de production, des secteurs de l'industrie hors alimentaire, regroupe une entreprise artisanale sur six et sera le plus concerné par les départs en retraite. Plus d'un tiers des salariés a dépassé 50 ans dans l'habillement, le cuir et la chaussure. Ils sont plus d'un quart dans les spécialités de mécanique industrielle, d'imprimerie, de fabrication de produits minéraux ou de machines et d'équipements. La fabrication de produits métalliques, de meubles, le travail du bois et la construction et réparation de machines et équipements seront les secteurs les plus touchés par le départ des dirigeants. Le transport est également concerné par ces nombreux départs en retraite. Toutefois, ce secteur est peu conséquent au sein de l'artisanat.

## Répartition des entreprises et des salariés de l'artisanat en région Centre

	Entreprises		Salariés	
	répartition	part des dirigeants de 50 à 67 ans (*)	répartition	part des 50 ans et plus
Fabrication de denrées alimentaires	5,4	39,6	8,3	15,4
Industrie (hors alimentaire)	11,1	<b>46,4</b>	16,8	<b>23,9</b>
Construction	38,9	41,6	39,2	17,5
Commerce ; réparation d'automobiles et motocycles	14,8	<b>43,4</b>	16,0	19,6
Services	29,8	33,6	19,7	17,1
<b>Ensemble</b>	<b>100,0</b>	<b>39,4</b>	<b>100,0</b>	<b>18,6</b>

(\*) : parmi les entreprises individuelles

Note de lecture : 16,8 % des salariés de l'artisanat exercent dans l'industrie hors alimentaire (ou artisanat de production). Dans ce secteur, 23,9 % ont plus de 50 ans et 46,4 % des dirigeants d'entreprises individuelles ont entre 50 et 67 ans.

Champ : artisanat au sens économique défini par le répertoire des entreprises et des établissements (REE)

Sources : Insee, REE (Sirene), DADS

Parmi les métiers de l'alimentaire, celui de boucher-charcutier sera le plus confronté aux départs en retraite, tant pour les salariés que pour les chefs d'entreprises.

Dans le bâtiment, principal secteur d'activité de l'artisanat et aux conditions de travail souvent difficiles, les salariés sont généralement plus jeunes, en particulier dans le génie civil et les travaux de construction spécialisés. Le taux de départs en retraite des dirigeants d'entreprises individuelles va y être légèrement supérieur à la moyenne.

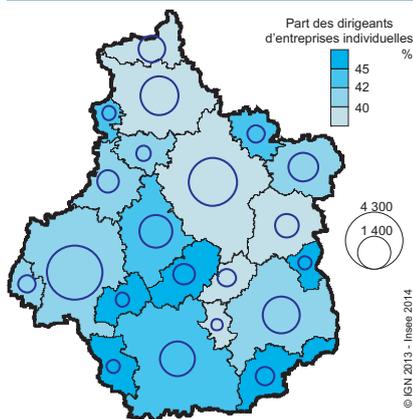
Dans le commerce automobile, de gros ou de détail, les entrepreneurs individuels âgés de plus de 50 ans sont également nombreux.

### ➤ Un enjeu plus marqué dans le sud régional

Le sud de la région est davantage concerné par les départs en retraite, en lien avec une population active plus âgée tant parmi les salariés que pour les artisans. Dans

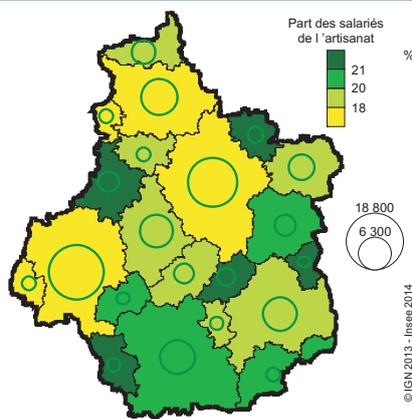
## Part des plus de cinquante ans

### Entreprises individuelles artisanales



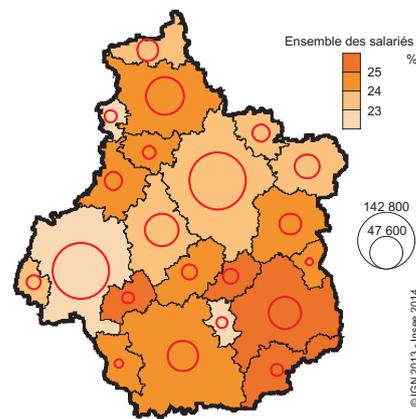
Source : Insee, Sirene

### Salariés de l'artisanat



Source : Insee, DADS 2010

### Ensemble des salariés



Source : Insee, DADS 2010

## Connaître les futures évolutions démographiques dans l'artisanat pour préparer l'avenir

Le réseau des Chambres de métiers et de l'artisanat en région Centre accompagne chaque jour les artisans dans leurs besoins en matière de développement économique ou de formation. Avec leurs partenaires, notamment institutionnels, les CMA participent à maintenir une présence suffisante de ces très petites entreprises de proximité au bénéfice de tous les acteurs locaux, populations comprises. Le renouvellement et la pérennité de ces activités sur l'ensemble des territoires constituent pour nous des objectifs prioritaires.

Cette étude prospective sur les évolutions démographiques dans l'artisanat permet d'accompagner la prise de décision, et dans le même temps, de prendre conscience des bouleversements qui vont impacter le monde artisanal. C'est l'objet du partenariat conclu par la Chambre régionale et l'Insee Centre : évaluer l'effet des départs en retraite des chefs d'entreprises et de leurs salariés pour anticiper et agir, mais aussi aborder les potentiels existants pour maintenir le maillage artisanal.

En 2014, la Chambre régionale engagera d'autres travaux d'études pour mieux connaître les forces et les besoins des entreprises artisanales en matière de formation. Leur rôle en matière d'apprentissage est établi, pourtant le sujet mérite d'être approfondi ; la question de la formation continue des artisans et de leurs collaborateurs doit également être traitée. En effet, une partie des futurs chefs d'entreprises, des nouveaux artisans, travaillent déjà dans le secteur des métiers.

**Gérard Morin, Président de la CRMA**

les années à venir, la demande pour les métiers des services pourrait y augmenter du fait du vieillissement naturel, accru par des arrivées de retraités.

Comme dans les autres zones rurales, l'impact sur le tissu productif artisanal pourrait y être plus important. En effet, plus les territoires sont ruraux et plus l'artisanat compte localement en termes d'emploi, via l'économie présente. En outre, les dirigeants d'entreprises sont légèrement plus âgés en dehors des aires urbaines.

Sur l'axe ligérien et les franges franciliennes, l'accroissement démographique plus fort amplifiera la demande, notamment pour les métiers de l'alimentaire, mais les actifs du secteur de l'artisanat sont moins âgés que la moyenne régionale.

### ↳ L'apprentissage, important levier de formation

La question de la formation des repreneurs s'ajoutera à l'enjeu d'en trouver. La difficulté de la transmission des compétences sera moindre dans les secteurs où les reprises par un ancien salarié ou par un membre de la famille sont courantes. En effet, dans le cas d'une reprise interne à l'entreprise, le nouveau dirigeant n'a pas nécessairement besoin d'une formation spécifique. Ces reprises familiales ou salariales sont peu fréquentes dans le secteur de l'artisanat alimentaire. Dans celui de production et dans le BTP, le contexte est meilleur : plus de la moi-

tié des reprises sont le fait d'un ancien salarié ou de l'entourage familial.

L'apprentissage est un moyen de formation important pour les dirigeants d'entreprises. Par exemple, dans la coiffure, plus des trois quarts des chefs d'entreprises se sont formés via l'apprentissage. Dans le Centre, près d'un tiers de ceux du BTP ou de l'alimentaire sont d'anciens apprentis. Dans l'artisanat de production, la moitié des dirigeants déclarent s'être formés à l'activité de leur entreprise par le biais de l'expérience professionnelle et l'apprentissage est moindre avec une exception pour l'ameublement ou le secteur de la prothèse médicale.

### ↳ Baisse de l'apprentissage dans l'artisanat

La formation de nouveaux apprentis est nécessaire au maintien et au dynamisme du tissu économique. L'apprentissage est historiquement très développé dans l'artisanat, avec près d'un apprenti de la région sur deux contre un salarié sur sept dans ce secteur.

En région Centre, les effectifs d'apprentis sont stables mais leur nombre dans l'artisanat se réduit de 7 % entre 2010 et 2012. Cette baisse risque de rendre plus complexe le renouvellement de la population active de l'artisanat.

Les diminutions sont importantes dans le bâtiment. Les entreprises, fragilisées par la crise immobilière, ont moins besoin de nouveaux apprentis à court terme, au détriment de leur pérennité future. Dans l'aménagement et la finition, la situation est plus favorable.

Dans l'alimentaire, l'apprentissage se stabilise et représente un actif sur sept.

Dans l'artisanat de production, où les effectifs d'apprentis sont réduits et la part des plus de 50 ans importante, la baisse du nombre d'apprentis atteint 14 % et est particulièrement forte dans l'ameublement.

### ↳ Une population active en net vieillissement

L'artisanat sera concerné par les départs en retraite, mais les besoins de renouvellement se manifesteront dans tous les autres secteurs. En région Centre, un tiers des actifs cessera son activité dans les treize prochaines

#### Apprentis dans les entreprises artisanales de la région Centre

nombre, %

	2012	Évolution	
		2010/2011	2011/2012
<b>Ensemble</b>	<b>8 828</b>	<b>- 2,5</b>	<b>- 4,6</b>
Alimentation	2 249	- 0,6	1,2
Production	642	- 5,2	- 9,2
Bâtiment	3 328	- 3,2	- 4,4
Services	2 445	- 1,6	- 3,2
Indéterminé	164	-	-

Source : CRMA Centre

années. Ces départs sont supérieurs à ceux escomptés au niveau national. La structure de la pyramide des âges ne permet pas de compenser ces départs par des entrées de jeunes sur le marché du travail. Néanmoins, la région bénéficie de deux atouts : l'entrée plus rapide des jeunes dans la vie active et l'arrivée de nombreux actifs qualifiés.

La population active augmentant moins vite que la population totale, l'économie régionale rencontrera des difficultés. Dans l'hypothèse où les tendances migratoires et démographiques se maintiendraient, la population active progresserait moins vite en région Centre qu'en France métropolitaine d'ici 2030 (3 contre 9 %). Dans le même temps, la croissance de la demande, estimée par l'évolution de la population totale, serait à peine moindre dans la région.

Pour faire face à l'effet du vieillissement démographique et des départs en retraite, la hausse du taux d'activité des seniors pourrait avoir un impact non négligeable à terme.

Le taux d'activité des femmes ayant déjà fortement augmenté, les marges de progression sont étroites. A contrario, la féminisation de l'artisanat pourrait être un levier assurant le renouvellement de ses actifs.

Augmenter le taux d'activité des jeunes, déjà élevé dans la région, par une politique active de promotion de l'apprentissage aurait une portée limitée sur l'évolution de l'ensemble de la population active et ne pourrait à lui seul résoudre les difficultés. Néanmoins, il s'agit d'un enjeu sectoriel majeur pour attirer de nouveaux actifs dans l'artisanat, dans une économie confrontée à un vieillissement de sa population active. ◆

### Pour comprendre ces résultats

#### Champ et définitions

Les artisans sont les chefs d'entreprises artisanales.

Celles-ci sont définies juridiquement par leur inscription au répertoire des métiers géré par les chambres départementales de métiers et de l'artisanat, au titre de l'activité principale ou secondaire. L'inscription requiert des critères de taille et de secteur d'activité. Le seuil d'effectif maximum à l'inscription est de 10 salariés (15 pour les titulaires de la qualité de maître-artisan). L'entreprise doit exercer l'une des 250 professions désignées, réparties sur les quatre domaines suivants : alimentation, production (métaux, textile, bois, imprimerie...), bâtiment (gros œuvre, second œuvre, réalisation et entretien de plantations ornementales) et services (réparation, transport, services aux entreprises et à la personne).

La répartition par âge pour les dirigeants ne porte que sur les entreprises individuelles.

Le champ des salariés intègre les apprentis.

#### Sources

Le répertoire des entreprises et des établissements (REE), dit Sirene : utilisé pour l'information sur les dirigeants d'entreprises et pour déterminer si l'entreprise est artisanale.

Les déclarations annuelles de données sociales (Dads) : mobilisées pour définir les salariés de l'artisanat.

L'Observatoire régional de la formation et des emplois (Orfe) : fournit l'information sur l'apprentissage en région Centre.

La Chambre régionale de métiers et de l'artisanat (CRMA) : mobilise et analyse l'information disponible sur l'apprentissage.

L'Institut supérieur des métiers (ISM) : étudie la formation des dirigeants d'entreprises.

Le recensement de la population (RP) : fournit les populations au 1<sup>er</sup> janvier 2007. À partir de ces données par sexe et âge, l'Insee a réalisé des **projections de population** à l'aide du modèle Omphale 2010, en se basant sur les tendances de fécondité, de mortalité et de migrations régionales. Un modèle d'estimation des taux d'activité par âge permet alors de faire une projection de population active.

#### Directeur de la publication

Dominique Perrin

#### Coordination des études

Corinne Chevalier

#### Équipe de projet

Benoît Bourges  
Pascal Connin  
Érik Leconte (CRMA)

#### Rédaction en chef

Philippe Calatayud  
Jacqueline Duvey-Pilate

#### Maquettiste / Webmestre

Christian Leguay

#### Relations médias

Pascale Haye-Delise  
Hortense Robert

### Pour en savoir plus

« Près de 300 000 habitants de plus en région Centre en 2040 », *Insee Centre Info* n° 164, décembre 2010.

« L'artisanat dans les pays », *Insee Centre Info* n° 149, février 2008.

Sites :

Chambre régionale de métiers et de l'artisanat du Centre

<http://www.crma-centre.fr/>

Institut supérieur des métiers

<http://ism.infometiers.org/ISM>

#### Institut national de la statistique et des études économiques

Direction régionale du Centre

131 rue du faubourg Bannier

45034 Orléans Cedex 1

Tél : 02 38 69 52 52 - Fax : 02 38 69 52 00

[www.insee.fr/centre](http://www.insee.fr/centre)